

EDL CONCERTATION SERVICE PUBLIC DE LA PETITE ENFANCE

3e séquence : mouvements familiaux de l'UNAF (28/11)

- Madame la Présidente de l'Union nationale des associations familiales, chère Marie-Andrée,
- Madame la directrice générale, chère Guillemette,
- Mesdames et messieurs les représentants de mouvements familiaux,
- C'est la première fois ce matin que nous avons l'occasion de nous rencontrer, et cet échange, est plus que bienvenu, à deux titres au moins.
- Notre rencontre est bienvenue d'abord, parce qu'elle me donne l'occasion de cet échange direct avec vous qui représentez la diversité, qui est bien sûr une richesse, de cette spécificité française qu'est l'organisation du mouvement familial.
- Même si cela n'apparaît pas dans ma titulature – et je sais que votre Présidente avait pu le regretter lors de ma nomination, je suis pleinement ministre chargé de la famille, et je tiens à vous assurer que cette composante de mon portefeuille me tient à cœur.
- Mieux encore que des assurances, ce sont des preuves sérieuses que ce temps d'échange en fin d'automne me permet d'apporter, puisqu'il voit la fin de l'examen d'un PLFSS qui porte 1,6 milliards d'euros de mesures familles.
- C'est la marque d'une année importante pour les politiques familiales, et la confirmation, en ces temps budgétaires difficiles, que le Gouvernement fait le choix d'investir dans les familles :
 - Avec la revalorisation de 50% de l'allocation de soutien familial,
 - Avec l'alignement du reste-à-charge des parents qui recourent à une assistante maternelle pour l'accueil de leur enfant de moins de trois ans sur celui de la crèche,
 - Et avec l'extension jusqu'à l'âge de son entrée au collègue des aides à la garde d'enfants pour les familles monoparentales.

- Nous pouvons je crois tous nous en réjouir.
- Notre rencontre est bienvenue ensuite car, vous le savez, j'ai lancé la semaine dernière une grande concertation sur le service public de la petite enfance.
- Comme vous l'avez compris, cette concertation démarre par une phase nationale, que j'assume personnellement.
- J'ai commencé par en échanger avec les maires et présidents d'intercommunalités qui m'invitaient à débattre de petite enfance à l'occasion de leur 104^e Congrès
- J'ai poursuivi avec les présidents et directeurs de CAF réunis deux jours plus tard avenue de Ségur.
- Et à la suite de ma rencontre de ce jour avec vous, représentants des familles, je retrouverai les professionnels réunis en comité de filière « Petite enfance » pour recueillir leur point de vue sur ce projet,
- Cette phase nationale s'achèvera par un CNR que j'organiserai le 6 décembre prochain, et sera bien sûr complétée au niveau territorial, car il est essentiel que toute diversité des situations locales soit prise en compte.
 - Cette phase territoriale sera animée par Elisabeth Laithier, qui a accepté, en plus de ses fonctions de présidente du comité de filière « Petite enfance », d'assurer le rôle de Rapporteuse générale de la concertation – elle est dans la salle aujourd'hui je profite de l'occasion pour l'en remercier.
 - Cette seconde phase s'achèvera par un CNR territorial, auquel je participerai pour prendre connaissance des conclusions de la concertation.
- L'objectif de cette concertation, c'est d'écouter et d'entendre les parties prenantes sur le projet de créer un service public de la petite enfance :
 - Ecouter et entendre toutes les parties prenantes :

- Les familles, car c'est pour répondre à leurs besoins que nous devons collectivement nous mettre à l'ouvrage, les élus, la sécurité sociale, et les professionnels qui font vivre les modes d'accueil ;
- Ecouter et entendre tout ce qu'elles ont à dire :
 - Leurs points d'intérêt, comme leurs points d'attention.
- Vous le voyez, il s'agit d'une démarche d'écoute très ouverte, que nous vous proposons toutefois de fonder sur deux bases de discussion
- En effet si toutes les options restent envisageables, nous ne partons pour autant pas de rien
 - Première base de discussion bien sûr, l'engagement présidentiel, sur lequel nous pourrions je pense aisément nous rassembler.
 - Car ce que nous proposons en résumé, c'est de construire tous ensemble une offre d'accueil du jeune enfant qui soit à la fois : sécurisée et de qualité ; financièrement accessible à tous ; et disponible en nombre suffisant pour répondre aux besoins de tous les parents de jeunes enfants
 - Cela n'implique nullement un droit opposable à la DALO
 - Cela exige en revanche que nous trouvions collectivement les voies et moyens de permettre le développement massif de l'offre qui n'a pas eu lieu jusqu'ici.
 - Et deuxième base de discussion, les recommandations faites par le CESE dans le cadre de son avis « Vers un service public d'accueil de la petite enfance », rendu le 21 mars dernier ;
 - Et pour lancer nos échanges, je ne citerai que trois de ces recommandations (même si Marie-Andrée les connaît déjà mieux que personne !), qui me paraissent constituer une bonne entrée en matière :

- *« Renforcer la concertation avec les collectivités territoriales pour fixer, en se fondant sur les besoins locaux, des objectifs en matière d'accueil du jeune enfant »*
 - *« Attribuer la compétence de l'accueil du jeune enfant aux communes et aux intercommunalités avec pour mission de développer les différents modes d'accueil et de développer les Relais Petite Enfance »*
 - *« Articuler la mission du comité de filière « petite enfance » sur la valorisation des métiers autour des priorités suivantes : les salaires ; la formation ; les perspectives professionnelles ; la valorisation des compétences ; la mixité »*
- Avec ces trois recommandations déjà, nous couvrons à la fois les sujets de gouvernance, d'objectifs et moyens, et de professionnels – trois sujets qui nourriront sans doute vos interventions, vos questionnements, vos propositions.
 - Voici, Madame la Présidente, madame la directrice générale, Mesdames et messieurs les représentants de mouvements, la brève introduction que je voulais pour ma part faire à nos échanges.
 - Comme promis, je n'en dis pas plus pour l'instant, et je conclus provisoirement en vous disant combien je me réjouis par avance d'entendre vos contributions pour relever ensemble ce beau défi collectif.